REGLEMENT PARTICULIER 2023
CDF QUAD CROSS ELITE

MOTO FÉDÉRATION FRANÇAISE

Moto-Club : C1931 - MOTO CLUB DU BAS QUERCY
N° d'épreuve FFM : 181
E-mail : matthieu.grimal82@outlook.fr
Date : 21 mai 2023
Téléphone : 06 13 82 48 21
Lieu : Labarthe (82)
Organisateur technique : 238816 - M GRIMAL MATTHIEU

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 / ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 / LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	LMOC - M DELPON JEAN-LUC	Licence : 008362
Délégué FFM (Président de jury)	FFM - M POMMIER THIERRY	Licence : 037500
Membre du Jury	LMOC - M LEVEQUE ROLAND	Licence : 287523
Membre du Jury	LMOC - M SKIERSKOWSKI FRANCIS	Licence : 022388
Commissaire technique responsable	FFM - M GABRIEL ERIC	Licence : 127457
Responsable du chronométrage	FFM	Licence :

ARTICLE 3 / DÉTAIL DES CATÉGORIES

QUAD CROSS ELITE

Age	16 ans minimum
Licences	NCO / Inter / LUE
Cylindrée	250cc à 525cc 2T ou 4T mono ou bicylindre
Plaques	Numéro blanc sur fond vert

Epreuve de qualification :

Chaque coureur qualifié et les deux réservistes percevront une prime de qualification de 30 € augmentée des primes ci-dessous :

Place	Primes	Place	Primes
1er	160 €	6ème	80 €
2ème	140 €	7ème	70 €
3ème	130 €	8ème	60 €
4ème	110 €	9ème	50 €
5ème	90 €	10ème	40 €

Autres épreuves :

Chaque pilote percevra les prix d'arrivée suivants par manche :

Place	Primes	Place	Primes
1er	160 €	6ème	80 €
2ème	140 €	7ème	70 €
3ème	130 €	8ème	60 €
4ème	110 €	9ème	50 €
5ème	90 €	10ème	40 €

LIGUE MOTOCYCLISTE OCCITANIE B BALMA

ARTICLE 4 / CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Contrôles administratifs :
Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM de la saison en cours ;
- son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition).

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :
Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 / RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 / MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ... **Docteur Jean-Pierre Domec**

Nombre de secouristes **14**

Nombre d'ambulance(s) **2**

Hôpital le plus proche ..... **Montauban (82)**

Temps de trajet (en min) ..... **30 min**

ARTICLE 7 / LE SITE DE PRATIQUE

Accès :

Nom du site ..... **Circuit de Motocross**

Adresse ..... **St-Jean de Perges, 82200 Labarthe**

CAPACITÉ QUAD :

Pendant les essais : **36**

En manche : **30**

Caractéristiques :

Longueur du circuit ..... **1 680 m**

Largeur minimum de la piste ..... **35 m**

Largeur de la grille ..... **6 m**

Longueur de la ligne droite de départ ..... **80 m**

Nombre d'OCP* **19**

**Officiels Commissaires de Piste*

- **Rappel : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.**
- **En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.**

VISA DU MOTO-CLUB

DATE: **Le 22/02/2023**

MOTO CLUB DU BAS QUERCY
Affilié FFM

VISA DE LA LIGUE

DATE: Le 24/02/2023

PO/ Patrick Malric

AS

LIGUE MOTOCYCLISTE OCCITANIE B BALMA

VISA DE LA FFM

DATE : 08/03/2023

NUMÉRO : 23/0211

MOTO FÉDÉRATION FRANÇAISE
74 Avenue Parmentier
75011 PARIS
01 49 23 77 00
ffm@ffmoto.org
ffmoto.org

Moto-Club : C1931 - MOTO CLUB DU BAS QUERCY

E-Mail : matthieu.grimal82@outlook.fr

Téléphone : 06 13 82 48 21

Organisateur technique : 238816 - M GRIMAL MATTHIEU

N° d'épreuve FFM : 181

Date : 21 mai 2023

Lieu : Labarthe (82)

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation. Le règlement de la Commission Motocross Occitanie 2023 est disponible sur www.lmoc.fr/reglement-motocross-2023/

ARTICLE 1 | ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 | LISTE DES OFFICIELS

Directeur de course	008362 - M DELPON JEAN-LUC	Désignation LMOC
Président du Jury (Délégué FFM)	037500 - M POMMIER THIERRY	Désignation FFM
Membre du Jury	287523 - M LEVEQUE ROLAND	Désignation LMOC
Membre du Jury	022388 - M SKIERSKOWSKI FRANCIS	Désignation LMOC
Commissaire technique responsable	127457 - M GABRIEL ERIC	Désignation FFM
Commissaire technique	215067 - M BOY DANIEL	Désignation LMOC
Commissaire technique	018144 - M NAVARRO JOSEPH	Désignation LMOC
Commissaire technique	020979 - M RIZON ALAIN	Désignation LMOC
Responsable du chronométrage		Désignation FFM
Chronométreur		Désignation FFM
Responsable des transpondeurs		Désignation FFM

ARTICLE 3 | DETAIL DES CATEGORIES

Le coût de la location du transpondeur est inclus. Le transpondeur est prêté par la LMOC au pilote. En cas de non-retour du transpondeur à la fin de l'épreuve, le pilote devra le renvoyer par colissimo sous 48h. A défaut, une facture d'un montant de 200€ lui sera envoyée en lettre recommandée avec accusé de réception. Voir le règlement complet sur www.lmoc.fr

CATEGORIE	DESCRIPTION
Championnat de France Quad Cross Elite	Voir règlement du Championnat de France
Trophée Pyrénées MX 450-250 *45€ hors majoration*	Age ---------- 15 ans mini (licence compétition) Cylindrée------ de 144cc à 500cc
Challenge Tarn-et-Garonne *45€ hors majoration*	Age ---------- 13 ans mini (licence compétition) Cylindrée------ A partir de 125cc (-15 ans : 125cc 2T ou 150cc 4T maximum)

**Note pour les pilotes titulaires une LJ : le pilote doit en faire la demande suffisamment à l'avance sur https://licencie.ffmoto.net/ puis, une fois activée par la FFM, demander un numéro de course à l'année sur engage-sports. Les pilotes licenciés à la journée ne sont pas classés.*

LIGUE MOTOCYCLISTE OCCITANIE B BALMA

ARTICLE 4 | CONTROLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Licences à la journée :
Des licences à la journée (LJA) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation :

- ☒ NON ☐ OUI (75€ pour les licences payées au préalable sur l'intranet FFM / 90 € si elle est prise sur place)

Les participants devront également présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an, disposant du cachet du médecin et sa signature.

Contrôles administratifs :
Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- Sa licence FFM de la saison en cours ;
- Son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition).

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :
Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 | RECLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75€. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75€. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 | MEDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ------	Docteur Jean-Pierre Domec		
Nombre de secouristes ----------	14	**Nombre d'ambulance(s)** ----------	2
Hôpital le plus proche ----------	Montauban (82)	**Temps de trajet (en min)**----------	30 min

ARTICLE 7 | LE SITE DE PRATIQUE

Nom du site ----------	Circuit de Motocross		
Adresse----------	St-Jean de Perges, 82200 Labarthe		
Longueur du circuit ----------	1 680 m	**Largeur minimale**----------	6 m
Largeur de la grille de départ----------	35 m	**Longueur de la ligne droite de départ** --------	80 m
Nombre de commissaires de piste--------	19 OCP		
Capacité Moto----------	54 aux essais	45 en manche	
Capacité Quad----------	36 aux essais	30 en manche	

- *<u>Rappel</u> : l'attestation d'assurance en responsabilité civile organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.*
- *En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.*

VISA DU MOTO-CLUB	VISA DE LA LIGUE	VISA DE LA FFM
Date : Le 22/02/2023	*Date :* 23/02/2023	*Date :* 08/03/2023
MOTO CLUB DU BAS QUERCY Affilié F.F.M.	Patrick Malric	*Numéro :* 23/0211
	LIGUE MOTOCYCLISTE OCCITANIE B BALMA	MOTO FÉDÉRATION FRANÇAISE 74 Avenue Parmentier 75011 PARIS 01 49 23 77 00 ffm@ffmoto.org ffmoto.org

HORAIRES PREVISIONNELS*

**sous réserve de modifications approuvés par le jury de l'épreuve*

Samedi 20 mai 2023

16h00 – 19h00 ---------- Contrôles administratifs et contrôles techniques
19h10 ---------- Briefing et accueil des pilotes

Dimanche 21 mai 2023

DEBUT	FIN	DEROULEMENT	CATEGORIE	DUREE
7h00	8h00	Contrôles administratifs & techniques		
7h45		Briefing Commissaires de piste		
8h25	8h40	Test départ (5' max) et essais libres (10')	Challenge Tarn-et-Garonne	15'
8h45	9h00	Essais libres	Championnat de France Quad Cross Elite	15'
9h05	9h20	Test départ (5' max) et essais libres (10')	Trophée Pyrénées MX 450-250 (A)	15'
9h25	9h40	Test départ (5' max) et essais libres (10')	Trophée Pyrénées MX 450-250 (B)	15'
9h45	10h05	Essais qualificatifs	Championnat de France Quad Cross Elite	20'
10h10	10h15	Test départ	Championnat de France Quad Cross Elite	5'
10h15	10h30	Pause		
10h30	10h45	Essais chronométrés	Challenge Tarn-et-Garonne	15'
10h50	11h05	Essais chronométrés	Trophée Pyrénées MX 450-250 (A)	15'
11h10	11h25	Essais chronométrés	Trophée Pyrénées MX 450-250 (B)	15'
11h30	11h55	Manche 1	Championnat de France Quad Cross Elite	20' + 2T
11h55	13h40	Pause		
13h40	14h00	Manche 1	Challenge Tarn-et-Garonne	15' + 1T
14h05	14h25	Manche 1	Trophée Pyrénées MX 450-250 (2)	15' + 1T
14h30	14h55	Manche 2	Championnat de France Quad Cross Elite	20' + 2T
15h00	15h20	Manche 1	Trophée Pyrénées MX 450-250 (1)	15' + 1T
15h25	15h45	Manche 2	Challenge Tarn-et-Garonne	15' + 1T
15h45	16h20	Pause		
16h20	16h45	Manche 3	Championnat de France Quad Cross Elite	20' + 2T
16h50	17h10	Manche 2	Trophée Pyrénées MX 450-250 (2)	15' + 1T
17h15	17h35	Manche 2	Trophée Pyrénées MX 450-250 (1)	15' + 1T
17h40		Remise des prix	Toutes catégories	
20h00		Fin de la manifestation		

LIGUE MOTOCYCLISTE OCCITANIE B BALMA

PLAN

Circuit principal

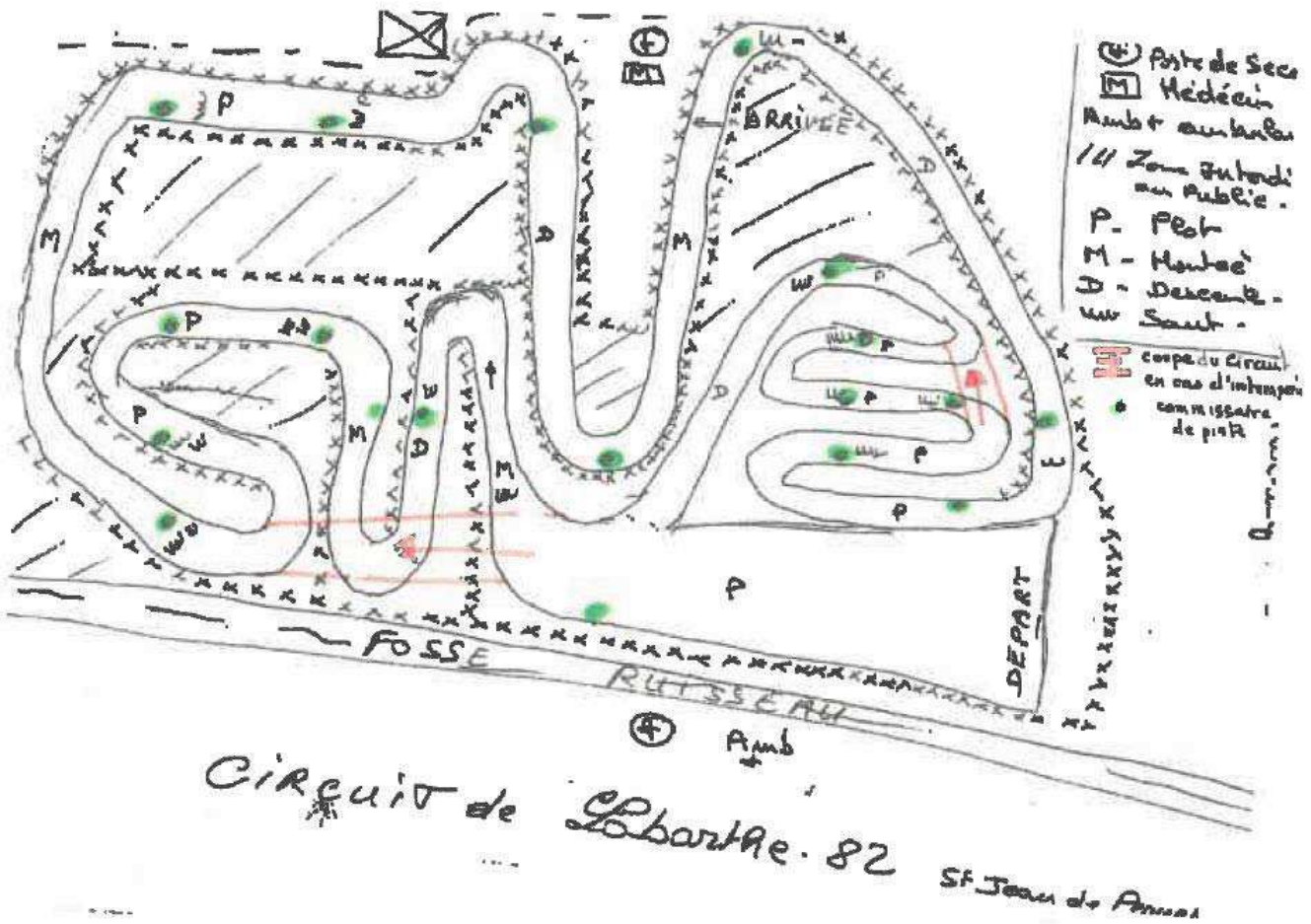

Plan validé par Olivier ROBERT, responsable de la sécurisation des circuits de Motocross de la FFM, le 26/09/2020 (e-mail).

LIGUE MOTOCYCLISTE OCCITANIE B BALMA

SITUATION GEOGRAPHIQUE

LIGUE MOTOCYCLISTE OCCITANIE B BALMA